

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **106 (1970)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

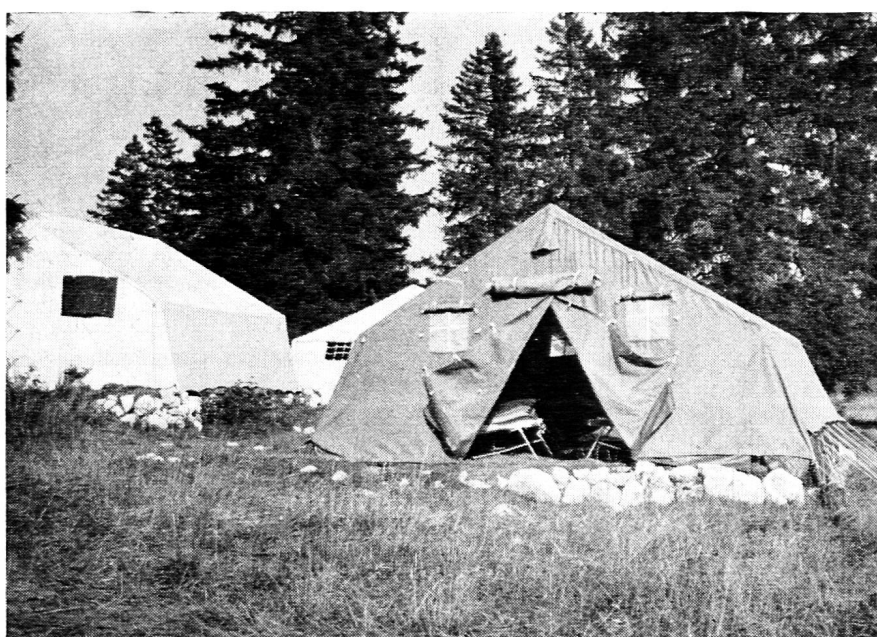
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Créer un cadre de vie



*Construire
pour les jeunes*

Communiqué

L'Ecole Pestalozzi à Echichens-sur-Morges

cherche un régent

L'Ecole Pestalozzi (filleule de la SPV) accueille soixante garçons débiles légers, caractériels et délinquants, âgés de 8 à 16 ans, garçons inadaptés qui vivent en internat et sont répartis en cinq classes, groupés le matin, selon leur niveau intellectuel et leurs possibilités en français et calcul, l'après-midi selon leur âge.

Nos maîtres se sont spécialisés dans l'enseignement de certaines branches. Un psychiatre, une psychologue, huit éducateurs, le personnel de maison, de ferme, du jardin, tous collaborent à l'éducation et à la rééducation de nos garçons.

Le poste d'instituteur de notre troisième classe est à repourvoir. Il est actuellement au concours.

Si vous avez de la personnalité...

Si vous avez une certaine expérience de l'enseignement...

Si les techniques nouvelles vous passionnent...

Si vous avez le goût de la recherche et le désir de vous perfectionner...

Si vous désirez travailler en équipe et collaborer à notre réorganisation...

Si vous n'avez pas peur des difficultés...

...vous êtes ce régent que nous cherchons.

Le brevet pour l'enseignement dans les classes spéciales n'est pas indispensable mais souhaité.

Nous offrons un traitement équivalent à celui d'un maître de classe de développement, les droits accordés au personnel enseignant par le statut des fonctionnaires, une villa avec jardin et verger à un prix modéré, la proximité de Morges (3 kilomètres).

Si ce poste vous intéresse et que vous désirez des renseignements complémentaires, adressez-vous à l'Ecole Pestalozzi, 1111 Echichens (tél. 71 32 35).

J.-J. Karlen
directeur adjoint.

Les grands albums V D B

de F. A. Rœdelberger et Eric de Montmollin

UN TRÉSOR D'HISTOIRE NATURELLE

Départ pour la Vie

300 photographies de la jeunesse des animaux prises sur les 5 continents par 80 chasseurs d'images et reproduites en grand format sur 240 pages en hélios et 20 planches en quadrichromie.

Cart. couleur

Fr. 23.—

Reliure de luxe

Fr. 27.—

Vert Paradis

Flore et faune en 300 images. D'étonnantes prises de vues ; une rencontre passionnante avec le monde des insectes, des oiseaux et des mammifères sauvages, 24 planches en couleurs.

Reliure de luxe (gravure or)

Fr. 19.80

Féerie animale

La faune d'Europe en 280 images. 232 pages y compris 24 planches en héliosquadrichromie.

Cartonnée glacée polychrome

Fr. 18.—

Reliure de luxe (gravure or)

Fr. 23.—

Parade animale du Continent noir

La faune d'Afrique en 250 photos. 224 pages, y compris 24 illustrations en couleurs.

Ed. cart. couverture polychrome

Fr. 20.—

Ed. reliée de luxe

Fr. 25.—

Faune des Iles

250 photos du monde animal de l'Indo-Pacifique. 24 planches en couleurs.

Edition cartonnée

Fr. 21.—

Ed. reliée de luxe

Fr. 26.—

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ou aux ÉDITIONS VDB BERNE

A vendre

MAISON DE VACANCES POUR ÉCOLES,

très bien située à Leysin-Village, 30 à 40 lits, bien équipée, jardin, à proximité forêt. Station bien équipée.

Jusqu'en 1969 exploitée pour home d'enfants, à vendre pour raison d'âge.

Tous renseignements par J. Tissot, Coquimbo, Leysin. Tél. (025) 6 26 41.



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement 1800 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottettaz, 1012 Lausanne.



Pourquoi abuser...
1 seul comprimé ou poudre

soulage rapidement.

Maux de tête - Névralgies

Refroidissements - Maux de dents

Rhumatismes - Lumbagos

Sciatiques - Règles douloureuses

Essor de «vacances des jeunes»

L'essentiel est de vivre.
Maurice Rouchy.



De plus en plus on se rend compte que l'éducation pour faciliter l'épanouissement de la personnalité, doit être «globale», afin de former des hommes harmonieusement développés, autonomes, libres, pleinement responsables, équilibrés, et, si possible, heureux de vivre.

Globale, l'éducation adopte des formes diverses, adaptées aux différents âges, visant le développement physique,

physiologique, psychologique de la personne humaine.

Formes diverses, mais unité de l'éducation : progression et continuité. Education et formation continues, dans tous les milieux et en tout temps. Progression vers l'auto-éducation et l'autonomie.

L'école, qui s'efforce de donner l'acquisition des connaissances, doit, de plus en plus, faire œuvre éducative et même sociale, qu'on le veuille ou non. Le but de l'école, dit-on, est de préparer les enfants à la vie.

Reconnaissons que, malgré tous nos efforts, nous ne parvenons pas, en classe, à réaliser l'éducation liée à la vie réelle. L'école n'est pas encore, ou pas assez, un «cadre de vie». Elle reste souvent en marge de la vie ; dans un monde en pleine évolution, il lui est difficile d'attacher à l'éducation toute son importance.

Loin des obligations scolaires, l'enfant en vacances vit davantage selon son rythme propre, il s'exprime selon son caractère et son tempérament, obéissant à son besoin de liberté et à celui d'activité, avec intensité et spontanéité.

Que fait «Vacances des jeunes» ?

S'inspirant des constatations et des principes éducatifs esquissés ci-dessus, «Vacances des jeunes» offre aux pré-adolescents, de 13 à 15-16 ans, des «cadres de vie» répondant à leurs aspirations, à leurs besoins, à leurs goûts, à leur psychologie.

Pour que les jeunes fassent l'expérience de la vie en collectivité, sans oublier les individualités, «Vacances des jeunes» a doublé le volume de la maison d'Arzier et prépare la deuxième étape de la construction d'un centre de séjour pour la jeunesse vaudoise à L'Allemagne-sur-Le Lieu.

Dans ces milieux propices aux rencontres, aux vacances adaptées aux grands garçons et filles, les jeunes peuvent faire l'apprentissage de la liberté sans aliéner celle des autres, VIVRE, apprendre à comprendre autrui, à collaborer, à participer, à organiser et à s'organiser, à savoir réaliser et se réaliser. S'y sentant accueillis et sécurisés, ils peuvent y rencontrer des possibilités d'expression, car les jeunes s'expriment au travers des activités choisies. Ils ont l'occasion de découvrir d'autres horizons, de connaître des milieux différents, de vivre une vie simple, dans l'équilibre de la sécu-

rité et de l'esprit d'aventure (dans le bon sens du terme), sous la direction de cadres connaissant les problèmes de l'éducation des pré-adolescents.

Ouverts à tous les grands élèves des classes primaires, secondaires, supérieures, spéciales, publiques ou privées, aux élèves des classes d'orientation professionnelle ou des classes ménagère, les camps de «Vacances des jeunes» contribuent à l'éducation dans un cadre que l'école ne peut offrir.

Chers collègues, aidez «Vacances des jeunes» à réaliser toujours mieux ses objectifs. Facilitez l'essor des jeunes en appuyant une action entreprise en leur faveur. Merci à l'«Educateur», au CC, à diverses sections SPV, à l'APEL,

qui encouragent la tâche entreprise par un comité formé surtout d'enseignants, merci aux collègues soucieux de faciliter aux jeunes leur intégration dans la société humaine. Eux aussi ont droit à de réelles vacances, à la fois saines et formatives.



Pour «Vacances des jeunes»,
le président : M. Barbey.

Veuillez trouver dans ce numéro le BV de notre CCP 10-209 86.

CAMPS DE «VACANCES DES JEUNES» 1970

Arzier, camps fixes-rayonnants, deux sessions (juillet, août), pour garçons et filles de 13 ans.

Le Lieu, camp fixe-rayonnant, deux sessions, pour garçons de 14-15 ans.

France, camp itinérant, Ardèche, Camargue, Provence, Vercors, 15 jours (train, car), pour jeunes (garçons et jeunes filles) de 15-16 ans.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

I. Comptes SPR pour 1969

1. Caisse générale

Pertes et profits (résumé)	Doit	Avoir
Cotisations		25 606.—
Assurance (commission)		251.—
Intérêts divers		1 091.35
Remboursement impôt anticipé		5781.40
Comité central : honoraires	5 520.—	
Comité central : séances	1 870.60	
Administration générale	1 952.05	
Délégations	8 209.80	
Commissions	4 369.75	
Assemblée des délégués	3 970.—	
Subventions	1 534.20	
Cotisations	934.80	
Déficit		854.45
	28 381.20	28 381.20

2. Caisse de secours

Intérêts sur droits de garde		1 008.96
Remboursement impôt anticipé		435.90
Legs		50.—
Don	50.—	
Bénéfice	1 444.86	
	1 496.86	1 494.86

3. Fonds activités pédagogiques

Cotisations		4 266.—
Intérêts		216.80
Remboursement impôt anticipé		36.60
Trogen, Chexbres et divers	1 217.50	
Bénéfice	3 301.90	
	4 519.40	4 519.40

4. Fonds du Congrès

Cotisations		4 266.—
Intérêts		542.10
Remboursement impôt anticipé		225.80
Congrès 1970	10 664.75	
Diminution		5 630.85
	10 664.75	10 664.75

BILAN SPR AU 31 DÉCEMBRE 1969

	Actif	Passif
Caisse	120.70	
Chèques postaux	18 079.67	
Livrets de dépôts	57 363.05	
Titres	38 528.—	
Débiteurs	7 000.—	
Caisse générale		52 618.52
Caisse de secours		40 076.05
Fonds activités pédagogiques		11 526.40
Fonds du Congrès		14 948.05
Aide aux pays africains		1 922.40
	121 091.42	121 091.42

II EDUCATEUR 1969

Pertes et profits (résumé)	Doit	Avoir
Abonnements :		
Vaud	37 832.—	
Berne	11 904.—	
Neuchâtel	8 092.—	
Genève	7 776.—	
Individuels	5 854.08	71 458.08

Publicité		28 891.85
Bulletin bibliographique		895.95
Intérêts et remboursement impôt anticipé		284.75
Factures Imprimerie Corbaz	79 349.75	
Clichés - Dessins	2 900.35	
Honoraires des rédacteurs et des collaborateurs	12 937.50	
Commission	1 941.65	
Administration	1 070.95	
Bénéfice de l'exercice	3 330.43	
	101 530.63	101 530.63

Bilan au 31 décembre 1969

	Actif	Passif
Chèques postaux	2 965.93	
Livret de dépôts	10 769.40	
Débiteurs	3 372.—	
Fortune pour balance		17 107.33
	17 107.33	17 107.33

III GUILDE DE DOCUMENTATION 1970

Pertes et profits (résumé)	Doit	Avoir
Ventes		68 923.15
Intérêt du livret de dépôts		598.60
Remboursement impôt anticipé		231.40
Plus-value sur matériel		7 000.—
Impression	54 643.50	
Ports et taxes CCP	3 148.40	
Fournitures diverses	1 252.50	
Assurance	14.60	
Commission Guilde	333.90	
Honoraires (administration et collaborateurs)	11 886.40	
Bénéfice de l'exercice	5 473.85	
	76 753.15	76 735.15

Bilan

	Actif	Passif
Chèques postaux	5 175.51	
Livrets de dépôts	22 732.65	
Matériel	58 325.—	
Fortune pour balance		86 233.16
	86 233.16	86 233.16

IV EFFECTIF DE LA SPR

VAUD	2280
JURA BERNOIS	995
NEUCHÂTEL	505
GENÈVE	486
Total	4266

Lausanne, le 15 février 1970.

Le caissier SPR :
A. Rochat.

Rapport des vérificateurs

La commission de vérification s'est réunie le 12 mars 1970, afin d'examiner les comptes de l'exercice 1969.

Un pointage complet des comptes de la caisse SPR, de l'« Educateur » et de la Guilde de documentation a fait chaque fois apparaître une concordance parfaite des pièces et des sommes portées en compte.

La commission propose par conséquent à l'assemblée d'accepter les comptes tels qu'ils sont établis et d'en donner décharge au caissier en le félicitant chaleureusement pour leur tenue méticuleuse et la clarté de leur présentation.

Lausanne, le 12 mars 1970.

Les vérificateurs :
C. Rial, Genève

B. von Allmen, Nidau
R. Dyens, Savuit/Lutry



Congrès SPR 1970

La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds vous attend

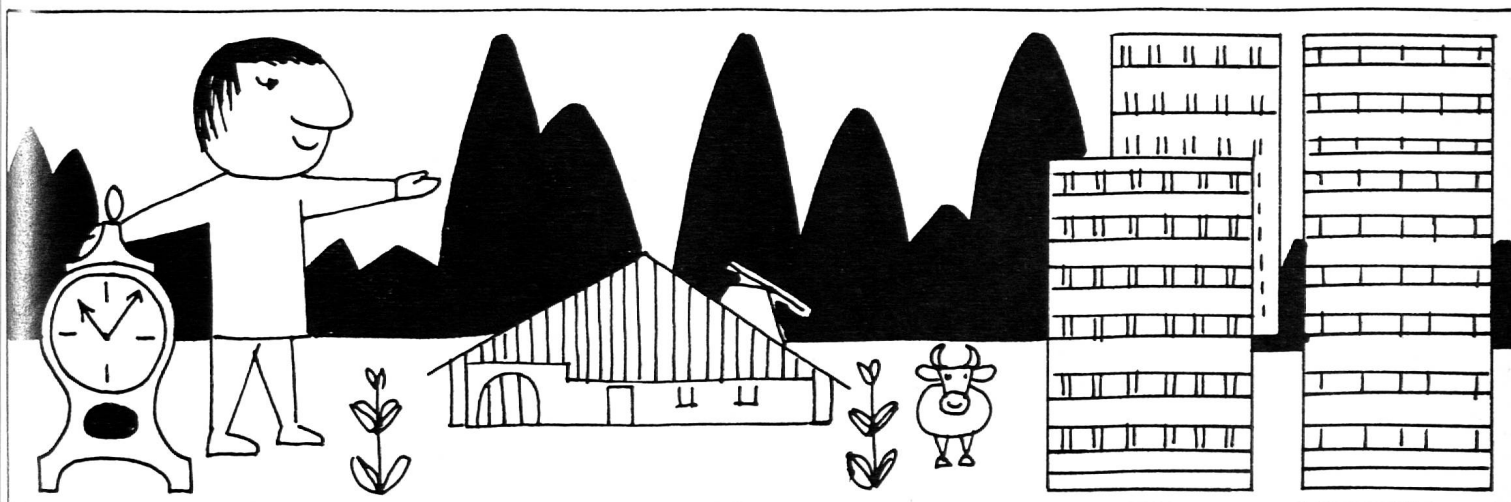
La Chaux-de-Fonds n'est plus la cité décrite par la comtesse de Gasparin, en un voyage mémorable : « ... un pauvre village boueux et triste avec par-ci par-là, un morceau de trottoir, de larges rues qui n'en sont pas, des places qui ressemblent à des carrefours, grandes prétentions et grandes misères... ici une masure, là une énorme habitation à quatre étages surchargés d'ornement prétentieux, plus loin des terrains vagues, puis trois maisons, trois quilles plantées dans le désert, puis une ferme, puis une rue de capitale, la montagne au travers, dedans, dehors... »

C'est aujourd'hui une grande ville propre, aérée, jeune, en pleine prospérité, d'un modernisme sans outrance. Rien de particulièrement pittoresque à qui lui jette un regard superficiel. Il faut parcourir longuement les vieux quartiers pour découvrir quelques traces d'un passé artistique. Les monuments sont rares, l'architecture, les œuvres d'art n'ont rien pour se signaler à l'attention du touriste. Son charme est secret. Il tient davantage à des impondérables. A une certaine et inattendue douceur de l'air, à une lumière parfois extraordinaire qui lui donnent occasionnellement une figure étrange, mystérieuse, toute baignée d'un éclat bleuté. Aux qualités spécifiques de sa population, condamnée à l'intelligence, au dynamisme économique et politique, à l'audace pour vivre. Population naturellement franche comme le climat qu'elle subit.

La Chaux-de-Fonds vous attend. Le comité d'organisation de notre 32^e Congrès met tout en œuvre pour que vous emportiez un souvenir durable de votre séjour dans le Jura neuchâtelois. Il espère que vous passerez du travail au plaisir, de la discussion passionnée du rapport aux joies intimes de l'art, comme sans effort. Il vous attend avec joie, avec émotion, tendu dans l'espoir de ne pas vous décevoir.

1970, une étape importante dans la vie de la SPR. Une réforme de structures, un congrès, un rapport capital pour l'avenir de la profession enseignante et surtout la réalisation de l'union de tous les enseignants romands. **Nous souhaitons que nos collègues fribourgeois et valaisans seront nombreux à La Chaux-de-Fonds.** Un congrès est une fête, mais il permet aussi de rapprocher les enseignants. Le Congrès de La Chaux-de-Fonds arrive à point nommé. La réunion de tous les enseignants a été célébrée dans des assemblées de « comitards ». A nous, gens de la base, de fêter cet événement comme il se doit, de manifester notre confiance en la SPR, de prouver notre soutien aux organes dirigeants qui en ont bien besoin en cette période de mutations, d'unification des programmes. Souhaitons enfin que ces organes dirigeants profitent du Congrès de La Chaux-de-Fonds pour manifester leur foi en l'école romande, une école romande qui ne soit pas un savant mélange de six programmes mais bien une école en avance sur son temps.

13 et 14 juin, deux dates à retenir.



vaud

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au 27 65 59.

Assemblée des délégués SPV

Mercredi 22 avril 1970, au Buffet de la Gare de Lausanne, Salle des vigneron.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Procès-verbaux des dernières assemblées.
3. Nomination de membres honoraires.
4. Communications et propositions du Comité central.
5. Nomination d'un vérificateur des comptes et d'un suppléant.
6. Discussion des rapports des diverses commissions et délégations.
7. Propositions et vœux des sections.
8. Propositions individuelles.

Nombre de délégués par section (président compris) :

Lausanne 8 ; Vevey 3 ; Aigle, Morges, Nyon, Orbe, Payerne-Avenches, Yverdon 2 ; autres sections 1.

Rappel

Il est d'usage que tous les délégués participent au repas de midi organisé le jour du congrès ; le prix en est payé par les

caisses de sections et sera encaissé le jour de l'assemblée des délégués.

Le Comité central.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique (rectificatif)

Comité

Président :	Bichsel Pierre-André	1018 Lausanne
	(021) 32 27 66	Entre-Bois 55
Vice-président :	Roy Jean-Daniel	
	(021) 81 22 27	1055 Froideville
Secrétaire :	Vespi Michel	1800 Vevey
	(021) 51 74 22	av. Nestlé 2
Caissier :	Rastaldo Charles	1800 Vevey
	(021) 51 98 02	av. Major-Davel 25
Chef techn. d'été :	Riond Jacques	
	(021) 62 33 01	1815 Baugy
Chef techn. d'hiver :	Jan Daniel	1400 Yverdon
	(024) 2 59 74	rue G.-Guisan 5
Sections :	Ceppe Jean-François	1007 Lausanne
	(021) 26 03 57	Grande-Rive 5

genève

Tout article, tout communiqué concernant la rubrique genevoise doit être adressé au correspondant: Gilbert Meuwly, 39, Vidollet, 1202 Genève

La SPG fête les anciens

Une sympathique soirée a réuni, le vendredi 13 mars, au Café de l'Arquebuse, les membres de notre association qui ont pris leur retraite ces trois dernières années et le comité de la SPG entouré de quelques trop rares collègues.

Nous avons eu grand plaisir à fêter les personnes suivantes : Mme A. Aeschlimann, Mlle J. Barberis, Mme I. Badoux, Mlle A. Dumond, Mme C. Cichoki, Mme J. Moret, Mme E. Soldini, Mme G. Raymond, Mlle H. Reymond, Mme Troesch, M. Ehrat, M. Fiorina.

Malheureusement, tous ne purent être présents. En fait, il s'agissait de la première réunion groupant les retraités de l'école enfantine et de l'école primaire. A constater la joie que nos jeunes retraités ont manifesté lors de cette soirée amicale, il ne fait aucun doute qu'il s'agit de renouveler chaque année cette manifestation de gratitude et de sympathie envers des collègues qui se retirent après une longue carrière. Nul doute, non plus que nos jeunes collègues auraient beaucoup à apprendre de ces « anciens » qui ont très souvent une personnalité très forte, un enthousiasme encore juvénile et qui nous ont affirmé que depuis qu'ils étaient à la retraite, ils commençaient à réaliser ce qu'ils avaient toujours eu l'intention de faire. Ils nous encouragèrent gentiment à « prendre patience ». Nous avons eu le plaisir de compter parmi les participants, M. Willemin, ancien prési-

dent de la SPG et membre honoraire et M. Chabert et M. Petite, retraités depuis quatre ans.

A chacun de ces retraités, la SPG a remis une channe, souvenir de leur appartenance à notre association. Dans une partie récréative improvisée, nos collègues Marelli et Jaeklé troussèrent quelques vers bienvenus en l'honneur de nos retraités, à qui nous souhaitons encore une heureuse et longue retraite.

G. Meuwly.

Cotisations

Nous vous rappelons que le délai pour le paiement des cotisations expire le 31 mars. Compte de chèques postaux : 12 - 179 96.

Pour les institutrices en congé : les cotisations des institutrices en congé ont été fixées à 30 francs (mentionnez le congé au verso de votre bulletin de versement).

Le comité.

Louez votre maison pendant les vacances à des instituteurs (2000) hollandais/anglais.

Event. échangeons ou louons.

E. Hinloopen, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Hollande.

neuchâtel

Bulletinier : Georges Bobillier, Jeanneret 39a, 2400 Le Locle, téléphone (039) 5 32 29.

Assemblée générale SPN

Mercredi 1^{er} avril 1970, à 9 h. 15, à la salle des conférences, à Neuchâtel.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 1969, à La Chaux-de-Fonds.
2. Examen et discussion des rapports de gestion :
 - a) du Comité central ;
 - b) de la Commission pédagogique SPN ;
 rapports parus dans l'« Educateur » N° 3 du 30 janvier 1970.
3. Déclaration d'intentions du Comité central (voir « Educateur » N° 3, 1970).
4. Adhésion de la Société pédagogique neuchâteloise à la Société faîtière pour la protection de la nature.

5. Communications du Comité central.
6. Nominations de membres honoraires.
7. Remise du Prix pédagogique à M. Adolphe Ischer, ancien inspecteur d'écoles.
8. Divers.

L'assemblée générale de la SPN sera précédée, à 8 h. 15, par celle de la Société neuchâteloise de perfectionnement pédagogique dans la même salle.

Le Département de l'instruction publique a avisé les Directions d'écoles et les commissions scolaires de la date de l'assemblée ; la demi-journée de congé est légalement accordée, cependant il convient d'informer votre direction d'école ou commission scolaire de votre participation à l'assemblée générale SPN.

Les frais de déplacement sont remboursés au tarif des chemins de fer.

Comité central SPN.

jura bernois

La Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire a tenu ses assises à Moutier

C'est samedi après-midi 28 février 1970, à l'Hôtel de la Gare à Moutier, que se sont réunis les membres de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire, à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. M. Charles Moritz, président, se plut à saluer spécialement, parmi une trentaine de participants, M. Maurice Pétermann, inspecteur scolaire, et M. Albert Berberat, inspecteur retraité, et excusa l'absence de quelques personnalités. Le procès-verbal fut accepté sans observations. Dans son rapport présidentiel, M. Moritz indiqua que 244 instituteurs et institutrices avaient participé aux cours jurassiens organisés en 1969, ce qui a permis le déroulement de tous les cours prévus au programme. On enregistre 64 admissions et une vingtaine de démissions. Une belle réalisation est à signaler : une série de clichés pris par avion de M. Roger Droz, maître de travail manuel à Porrentruy. Le 78^e cours normal suisse, à Lucerne l'an dernier, a obtenu un tel succès qu'il a fallu limiter les inscriptions à 2387.

Mlle Anne Beuchat, institutrice à Porrentruy, élue au Comité central suisse de la Société de travail manuel dans le courant de l'année passée a dû renoncer à son mandat à fin 1969 déjà, pour des raisons de famille.

Rapport du caissier

M. François Rossé, caissier, présenta les comptes 1969, qui bouclent avec un bénéfice de 605 francs sur un total de recettes de 6477 francs. L'organisation des cours absorbe plus de 4000 francs. Par une décision sur le plan fédéral, la cotisation annuelle est de 2 francs et de 12 francs pour les abonnés à la brochure mensuelle.

Comité réélu

Selon les statuts, le comité actuel fut réélu avec remerciements pour son travail bénévole. Président : M. Charles Moritz, Saint-Ursanne ; secrétaire : M. Michel Cerf, Cour-

genay ; caissier : M. François Rossé, Boncourt ; secrétaire des verbaux : M. Georges Varrin, Le Bémont ; assesseurs : MM. André Aubry, Delémont, Albert Berberat, Bienne, et André Junker, Moutier.

La société compte 458 membres, dont 236 font partie de la Société jurassienne et de la Société suisse.

Programme d'activité pour 1970

16 cours permettront aux enseignants jurassiens de se perfectionner :

1. Cartonnage (13 juillet au 8 août, Bienne). Chef de cours : M. Roger Droz, EN, Porrentruy.
2. Utilisation des machines (automne, Delémont). Cours pratique pour se familiariser avec les machines et leur emploi (bois et métal).
3. Vannerie (initiation : 31 mars, 1^{er} et 2 avril, Delémont). Chef de cours : M. Abel Babey, Delémont.
4. Dessin technique (5 au 10 octobre, Bienne). Chef de cours : M. René Meuret, ENB, Sonceboz.
5. Ornithologie dans le terrain (3, 10 et 17 juin, Moutier). Chef de cours : M. Alain Saunier, Grandval.
6. Fossiles et minéraux (automne). Chef de cours : M. Henri Liechti, inspecteur, Porrentruy.
7. Le Sablier (6, 7 et 8 avril, Moutier). Chef de cours : Mme Yvette Mathez, Delémont.
8. Stage pédagogique, école de la vie (31 mars au 4 avril, Boncourt). Chef de cours : M. Ribolzi, maître de classe spéciale, Lausanne.
9. Enseignement programmé (17 au 22 août, Franches-Montagnes). Chef de cours : M. Michel Girardin, EN, Delémont.
10. Géographie (automne, Moutier). Chef de cours : M. Gino Pozzetto, Neuchâtel. Création et construction d'un relief du Jura.
11. Comment visiter un musée (automne). Chefs de cours : M. Pierre Rebetez, Berne et André Rais, Delémont.

12. Premiers secours : le lieu, la date et le chef de cours seront désignés ultérieurement.
13. Initiation à la pratique du cinéma (automne). Chef de cours : M. André Paratte, cinéaste, Le Locle. Tournage d'un film 8 mm.
14. La mathématique moderne à l'école primaire (automne). Chef de cours : M. Gaston Guélat, EN, Porrentruy.
15. La dynamique de groupe (28, 29, 30 septembre et 1er octobre). Chef de cours : M. François Schlemmer, psychologue à Genève et quelques animateurs.
16. Modelage (13 au 18 juillet, Porrentruy). Chef de cours : M. Armand Bachofner, céramiste, Bonfol.

Au sujet du cours 7, Le Sablier, nouvelle méthode de lecture, M. Pétermann, inspecteur, reconnu que plusieurs institutrices l'utilisent avec succès, mais que d'autres l'emploient mal, à cause d'une préparation insuffisante. M. Pétermann, inspecteur, répond encore à la question d'enseignants qui désireraient que les cours obligatoires soient pris sur le temps d'école. Cela deviendra possible avec la coordination romande qui prévoit deux ou trois semaines d'école en plus par année.

Le président, M. Moritz, renseigne encore les participants au sujet de la CIRCE (Commission intercantonale romande) : 90 minutes hebdomadaires seront réservées au travail manuel de la première à la quatrième année scolaire.

**
*

Au cours de la partie récréative, M. Edgar Klötzli, animateur du groupe de spéléologie de Moutier présenta une causerie fort appréciée, avec de nombreux clichés, sur les grottes de Milandres notamment.

**
*

En suivant les efforts toujours renouvelés de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire, on remarquera que cet organisme joue un rôle très important pour améliorer notre école primaire jurassienne.

Synode de printemps du corps enseignant de Bienne - La Neuveville

Quatre-vingt-deux membres de la section Bienne - La Neuveville de la Société des enseignants bernois (SEB) viennent de se réunir en l'aula du Collège des Tilleuls à Bienne à l'occasion de l'assemblée synodale de printemps... avancée d'un bon mois en raison d'une importante décision à prendre au sujet de la formation continue.

En ouvrant les débats, M. Michel Lanève, président de section, salua les participants et plus particulièrement M. Charles Hirschi, inspecteur scolaire d'arrondissement. M. Suter, directeur de l'Ecole normale française à Bienne et M. Marcel Rychner, secrétaire central SEB, arrivés quelques instants plus tard.

Le procès-verbal ayant été lu par M. Jo Prongué, secrétaire des verbaux et adopté par acclamation, M. Lanève présenta son rapport d'activité après avoir indiqué les raisons d'une convocation si précoce. Au chapitre de la nécrologie, le président rendit hommage à la mémoire de M^{lles} Olga Calkaen, Jeanne Roulet, Estelle Germiquet, de M^{mes} Julie Botteron, Bettina Racine et de M. René Liengme, décédés récemment. Pour honorer ces collègues disparus, les participants observèrent un instant de recueillement.

Renouvellement du comité de section

Après avoir fait part de diverses communications d'ordre administratif, M. Lanève rappela aux membres de la section qu'il parvenait au terme de son mandat présidentiel. L'as-

semblée procéda alors au renouvellement partiel du comité de section en ratifiant les nominations suivantes : président, M. Paul Terrier, Bienne ; vice-président, à désigner ; secrétaire des verbaux, M. Jean-Pierre Rossé, La Neuveville ; secrétaire correspondant, M^{me} Marie-Pierre Droguet, Bienne ; caissier, M. Jean Eichenberger, Bienne ; assesseurs, M^{me} Irène Steinegger-Johner, Diesse et M. Henri Guerne, Bienne.

Formation continue

Le point principal de l'ordre du jour est ensuite abordé par M. Lanève qui relève dans quel esprit doit s'accomplir le perfectionnement des enseignants. La section est appelée, comme les autres sections du Jura, à se prononcer sur un projet de règlement émanant de la SEB et prévoyant la création d'une commission et d'un centre de perfectionnement pour la partie française et pour la partie allemande du canton.

M. Marcel Rychner, secrétaire central, exposa le point de vue des milieux dirigeants de la SEB. Ces derniers pensent que l'enseignant doit faire preuve d'initiative et savoir prendre ses responsabilités. Il ne faut pas faire de l'enseignant une sorte de fonctionnaire. Dans son ensemble, le corps enseignant a toujours mérité la confiance qu'on a mise en lui. C'est aussi dans cet esprit que la SEB entrevoit la formation continue. Après s'être dit persuadé que les maîtres se recycleront volontairement si on peut leur offrir un système de perfectionnement attrayant, M. Rychner rappela ce qui s'est fait dans l'ancien canton à ce sujet, et releva que les enseignants jurassiens avaient déjà refusé, il y a quelques années, un système de perfectionnement proposé par la SEB. Le secrétaire central développa longuement le mécanisme qui aboutit à la création d'une commission extraparlamentaire qui a pour mission de rédiger un projet de décret sur le perfectionnement à l'intention du gouvernement. Défendant sans conviction le projet SEB, le rapporteur déclara qu'en l'état actuel des travaux, le projet de décret cantonal est acceptable, et que par conséquent, il sera possible de collaborer loyalement et efficacement avec l'Etat en ce domaine.

Après une intervention de M. Mario Ferrario, directeur du Centre d'information mathématique et une autre de M. Suter, directeur EN et membre de la commission extraparlamentaire, demandant toutes deux de surseoir toute décision, l'assemblée décida par 68 voix sans opposition, d'attendre la parution du décret cantonal avant de prendre position.

Dans les divers, le secrétaire central de la SEB donna connaissance du nouveau décret fixant les allocations d'ancienneté au corps enseignant primaire et secondaire.

Fr. E.

Pensons-y

La mise en train — Jeux de feinte — En salle ou en plein air

La leçon a besoin d'une préparation physique et psychique. La mise en train est une tâche importante pour le maître et demande de sa part de solides connaissances méthodologiques : selon les circonstances dans lesquelles se présente la classe au début de la leçon, il y aura lieu de la stimuler, de la réchauffer, ou au contraire de la calmer.

Les pages 21 à 23 du livre III vous proposent de nombreuses solutions, à condition de... les lire !

Le déroulement d'une bonne leçon dépend en grande partie d'une mise en train vivante et bien préparée, mais aussi bien dosée.

Voici un choix qui permettra d'éviter, voire de supprimer pendant quelques mois l'éternel « cortège en colonne par un » autour de la salle !...

Les jeux de feinte, amusants peuvent constituer une excellente mise en train ; mais n'oublions pas que d'autres formes trouvées par les élèves eux-mêmes peuvent être aussi efficaces que celles décrites ici.

a) sans matériel

1. Trois groupes en essaim dans trois angles de la salle ; chaque groupe est dirigé par un chef qui varie le déplacement, l'exercice, le rythme, se déplace en diagonale et change de place sur les petits côtés. Changer de chef.

2. **La polonaise.** La classe sur un rang, sur la ligne médiane, marche, court ou sautille en avant ; à 2 mètres devant la paroi, les deux élèves du centre désignés se préparent pour former deux colonnes, etc. (Laisser l'initiative à ces deux conducteurs.)

3. **Poursuite par trois.** La classe est répartie dans toute la salle en groupes de trois élèves : A, B et C ; dans chaque groupe, A poursuit B ; lorsque celui-ci est touché, il doit poursuivre C, lequel poursuivra A, etc., pendant une ou deux minutes. Contrôle plus aisé en utilisant des sautoirs de couleurs différentes à A, B et C.

4. **Poursuite - agilité.** Le poursuivant ne peut attraper un camarade qui est en appui sur les mains, jambes levées légèrement au-dessus du sol.

5. **Poursuite - agilité.** L'élève qui veut éviter de se faire attraper se tient l'oreille en passant le bras sous le genou de la jambe opposée.

6. **Deux, c'est assez, trois c'est trop !** De la position couchée faciale ou assis en tailleur (effort pour se relever plus réaction !).

7. **Le jour et la nuit.** Variante : au lieu d'appeler « jour » ou « nuit », on remplace par des questions de livret, pairs et impairs.

8. **L'homme noir.** En sautant sur un seul pied (détente et assouplissement de la cheville).

9. **Contre le mur.** Deux équipes. Face à face, adossées au mur, sur les longs côtés ; au signal changer de place rapidement. La première équipe arrivée et immobilisée a gagné.

Variations des départs et des arrivées : assis en tailleur, mains sur les genoux ; accroupi ; à plat ventre ; à genoux ; face au mur, etc. (Les élèves proposent eux-mêmes la position de départ ou d'arrivée.)

10. **Marcher, puis courir par couples.** A conduit ; B s'efforce de rester toujours à sa gauche ou à sa droite, ou derrière lui (se marquer et se démarquer).

11. **Courir en groupes.** De quatre ou six sous la conduite d'un chef ; les groupes utilisent au maximum l'espace et se croisent sans se gêner en marchant, courant ou sautant.

Variante. Les groupes sont numérotés : à l'appel de son numéro, le groupe se déplace ; à l'appel du deuxième groupe, le premier s'assied et seul, le deuxième se lève et se déplace, etc.

12. **Le chef, agent de la circulation.** Le chef se déplace rapidement, poursuivi par son groupe en colonne par un. Le chef s'arrête, lève le bras verticalement : le groupe en colonne par un derrière le chef. Il lève le bras tendu de côté, le groupe vient à côté sur un rang. Il lève le bras horizontalement en avant, le groupe fait face au chef en colonne par un, etc.

13. **Poursuite boule de neige.** Deux élèves se donnent la main, attrapent un troisième ; les trois poursuivent à présent un quatrième ; dès le moment où la chaîne est formée de quatre élèves, former deux groupes de deux, etc.

14. **Autour d'un carré** (convient particulièrement en plein air). La classe numérotée par deux est répartie sur les quatre côtés, les élèves, deux à deux. Le numéro un, cavalier

sur le dos de son camarade numéro deux (son cheval). Le numéro un descend au signal, fait un tour du carré et arrive reprendre sa position à cheval. Puis changer les rôles.

b) avec engins à mains

15. **En cercle.** Sur un cercle de front, les chevaux, sur les genoux et sur les mains portent un cavalier assis, les jambes sous le ventre du cheval, donc sans poser les pieds au sol.

Les cavaliers se passent un ballon, mais toujours en sautant au minimum un cavalier : ne pas passer la balle à côté.

Les chevaux s'efforcent de bouger pour faire basculer les cavaliers pendant les passes de balle. Si la balle ne peut être réceptionnée, il y a changement et les chevaux deviennent cavaliers et le jeu continue. On compte le nombre des passes de balles.

16. **Poursuite avec un ballon.** Un élève poursuit et attrape un camarade avec le ballon ; celui-ci met un sautoir et aide son camarade à poursuivre ; lorsqu'un troisième est touché, les trois chasseurs se placent en triangle ; quand quatre sont touchés, ils forment un carré mobile, etc.

17. **Avec balles.** Disperser dans la salle, autant de ballons ou de balles élastiques et petites balles qu'il y a d'élèves. Courir légèrement librement, décontracté dans la salle, sans toucher les balles. Idem mais sautiller ou pas chassé ; changer le rythme de la course. Sauter par-dessus les balles, au signal ou décrire un petit cercle rapide autour de la balle.

18. Idem mais au signal, saisir une balle, l'élever par une extension complète, bras tendus, tête levée en direction de la balle, la poser au sol et continuer la course.

19. **Avec cerceaux.** Disperser dans la salle autant de cerceaux, moins un, qu'il y a d'élèves. Courir librement dans la salle, sans toucher les cerceaux ; au signal, sauter dans un cerceau. L'élève qui ne se trouve pas dans un cerceau est éliminé. Oter chaque fois un cerceau et continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que deux élèves.

20. **La forteresse.** Toute la classe est placée à l'intérieur du cercle, sauf un élève qui possède le ballon ; celui-ci tire dans le cercle un camarade. L'élève touché sort du cercle et aide son camarade par des passes à travers le cercle ; dès qu'un troisième est touché, il sort et aide ses deux camarades, etc.

Variante. Rouler un médizinnball dans le cercle.

Cette matière peut être obtenue en feuilles détachées auprès de Henri Girod, inspecteur de gymnastique, 2720 Tramelan.

Association jurassienne des maîtres de gymnastique

Séance de comité du 4 février 1970

Le comité siège à Moutier, sous la présidence de J. Petignat et en présence de notre collègue H. Girod, inspecteur.

Avant d'aborder l'élaboration du programme 1970-1971, sujet essentiel de la réunion, quelques questions secondaires sont rapidement traitées.

a) Journée cantonale de sport scolaire

Cinq équipes garçons et cinq équipes filles seront sélectionnées. Une place était traditionnellement réservée au Jura bernois qui se classait bon dernier, étant donné la préparation intensive à laquelle s'astreignaient les équipes de l'ancien canton (exemple Köniz). Une nouvelle formule « antisurchauffe » de sélection plus... naturelle a été trouvée. Les villes pourront former des équipes de collèges et les communes de la campagne auront la possibilité de se grouper en équipes pour se présenter aux éliminatoires. Le comité se rallie à ce nouveau système qui lui paraît équitable.

b) Jeunesse et sport

Un cours théorique et pratique aura lieu à Macolin, les 20 et 21 mars. Il est destiné plus spécialement à des représentants du corps enseignant afin de leur signaler toutes les possibilités offertes aux écoles par la nouvelle structure du mouvement qui remplacera l'EPGS actuelle. Les collègues Girod, Boder et Montavon y participeront et renseigneront nos membres à la prochaine occasion.

c) Cours de ski aux Crosets

Placé dans la semaine entre Noël et Nouvel-An, ce cours a connu un grand succès. Trente participants s'adonnèrent aux joies du ski, dans une ambiance bien sympathique. Des échos ont paru dans notre presse corporative.

d) Cours de ski aux Savagnières

Les 24 et 25 janvier derniers, 41 collègues (13 dames et 28 messieurs) se retrouvèrent sur les pistes des Savagnières. M^{me} Danielle Reinhardt, M. Cattin, W. Steiner et J. Rérat fonctionnaient comme directeurs du cours.

e) Cours de hockey

Il s'est déroulé à Moutier, le samedi 13 décembre 1969, dirigé par O. Borruat et P.-M. Farron. Il n'y eut malheureusement que 12 participants. Domage ! Le hockey à l'école offre pourtant l'occasion d'intéresser les jeunes et de renouveler son enseignement.

f) Cours central de la SSMG

Nos collègues M^{me} D. Reinhardt, Fr. Boder, M. Cattin et J. Rérat y participèrent. Paul Bünter, maître de gymnastique au Gymnase de Bienne, brevet IS, s'annonce également à disposition pour suivre de tels cours.

g) Cours de gymnastique filles II^e et III^e degrés

Ce cours subventionné aura lieu à Tramelan, les 1^{er}, 2 et 3 avril. Il est destiné aux maîtresses d'ouvrages, aux maîtresses enfantines et aux maîtresses ménagères qui enseignent la gymnastique aux filles des 2^e et 3^e degrés. Une annonce paraîtra encore dans la presse. Pour ce cours, les intéressées doivent s'inscrire directement auprès de M. H. Girod, inspecteur de gymnastique du 2^e arrondissement, Paix 2, Tramelan. (Les maîtresses secondaires et les institutrices enseignant aux mêmes degrés sont aussi cordialement invitées à s'inscrire. Elles seront rétribuées au même titre que les autres participantes.)

h) Cours de gymnastique subventionnés au Jura en 1969-1970

H. Girod, notre inspecteur, relève que Fr. 13 000.— de subsides étaient mis à disposition par la DIP cette saison. Il regrette que la totalité de cette somme n'ait pas été utilisée, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous. Bien des collègues auraient pu profiter des occasions offertes pour se perfectionner, les frais de déplacement au moins étant remboursés intégralement pour les cours mentionnés ci-après :

Cours de gymnastique subventionnés au Jura en 1969-1970

Cours et direction	Lieu	Dates	Demandé	Utilisé	Solde
1. G. G. + ex. fin scol. Dir. Joliat, Girod	Delémont	23.4.69	850.—	514.70	335.30
2. Course d'orient. Dir. Meyer, Monnin	Tramelan	10.5.69	900.—	591.10	308.90
3. G. G. II + III ^e degrés dest. cl. second. Jura nord. Dir. Petignat, Joliat, Girod	Courgenay	4-10.6.69	1 700.—	1 069.40	630.60
4. G. G. II + III ^e degrés dest. cl. second. Jura sud Dir. Montavon, Boder, Girod	Sonceboz	5-11.6.69	1 700.—	1 026.20	673.80
5. G. F. rythmique. Dir. N. + H. Girod	Moutier	8.11.69	850.—	518.—	332.—
6. G. agrès. Minitramp + barres asymétriques Dir. S. Otz + Petégnat	Porrentruy	29.11.69	800.—	684.90	115.10
7. G. G. II + III ^e degrés. Cours complémentaire. Dir. Montavon, Girod	Malleray	6.12.69	600.—	298.70	301.30
8. Hockey sur glace. Dir. Borruat, Farron	Moutier	13.12.69	600.—	362.30	237.70
9. Ski, 5 jours. Dir. Steiner, Moeschler, Cattin	Les Crosets	26-30.12.69	4 700.—	4 107.20	592.80
10. Ski, week-end	Savagnières	24-25.1.70	400.—	390.90	9.10
			13 100.—	9 563.40	3 536.60

+ Championnat scolaire jun. d'athlétisme = env. Fr. 300.—

Les sommes non utilisées retournent à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport.

Programme d'activité 1970-1971

Point essentiel de la séance, il suscite une longue discussion. Chacun émet des propositions, afin d'offrir un éven-

tail complet d'activités propres à satisfaire tous les besoins ou les préférences de nos membres. Finalement, bien agité, le « cocktail gym, mixture 70 » se présente comme suit :

Cours	Dates	Lieu	Direction
1. Experts ex. fin scol. Cand. MG + Dir. 70-71	28.2.70	Glovelier	H. Girod + Cand. MG
2. Gymn. filles 2 ^e et 3 ^e degrés	Du 1 ^{er} au 3 avril 70	Tramelan	N. + H. Girod
3. 8 CR Gymn. garçons du 2 ^e et 3 ^e degrés	2 × 1 jour Eté - Automne	Ajoie Delémont Fr.-Montagnes	Dir. à désigner à Glovelier le 28.2.70
4. Volleyball. Tactique et technique	1 jour 23.5.70	Bienne	Martha Sägerser

Cours	Dates	Lieu	Direction
5. Natation	1 jour 20.6.70	Tramelan	J. P. v. Kaenel R. Montavon
6. Football. Technique	1 jour septembre 70	Moutier	Y. Monnin E. Monnier
7. Barres asymétriques + assemblée générale	1 jour 28.11.70	Le Noirmont	E. Taillard S. Otz + 1 dir.
8. Patinage	1 jour décembre 70	Moutier	N. + H. Girod H. Berberat +
9. Ski. Les Crosets	5 jours	Les Crosets	W. Steiner
10. Ski. CR week-end	1 1/2 jour 23-24.1.71	Les Savagnières	H. Berberat + W. Steiner

Remarques

Cours 1 : les participants sont convoqués par l'inspecteur.

Cours 2 : réservé aux maîtresses d'ouvrages, aux maîtresses ménagères enseignant la gymnastique aux filles des 2^e et 3^e degrés. S'inscrire auprès de H. Girod, inspecteur.

Cours 3 : les participants seront convoqués par l'inspecteur.

Cours 9 : s'inscrire auprès de H. Girod, inspecteur.

Autres cours : s'inscrire auprès de notre chef technique H. Berberat, Falbringen 43, Bienne.

Divers

Tournoi de basketball

Il était fixé au 7 février 1970, à Porrentruy. Quatre équipes : Bienne, Vallée de Tavannes, Franches-Montagnes, Porrentruy, ont disputé ce tournoi à l'issue duquel l'équipe victorieuse se verra confier pour une année la garde du précieux « Vase de Soissons ». Les matches retour sont prévus à Bienne, le 7 mars prochain. Mais cette date coïncidant avec une période de service militaire, il est fort probable que ces dernières rencontres seront remises, voire malheureusement supprimées pour cette première édition. La remise du trophée aura lieu lors de l'assemblée annuelle, le 28 novembre 1970, au Noirmont.

Roland Montavon, Bellelay.

† René Liengme, membre d'honneur de la SJMG

Avec M. R. Liengme qui nous a quittés le 26 février, disparaît un homme qui pendant plus d'un demi-siècle a servi avec une rare compétence et fidélité la cause de la gymnastique.

En 1907, il est nommé instituteur à Courtelary ; deux ans plus tard, il obtint son brevet de « maître de gymnastique ». Dès lors, il ne cesse de s'intéresser à cette discipline.

Premier président et fondateur de la SJMG, il s'occupe activement de la formation de nos cadres en organisant de nombreux cours fédéraux et cantonaux. Nommé à Bienne, il ouvre dans cette ville un institut de gymnastique médicale, publie de nombreux articles dans la presse spécialisée. Traducteur des manuels fédéraux de gymnastique édités en 1927, 1942 et tout récemment encore en 1962, rédacteur de « l'Education physique » de 1925 à 1934, membre du comité de la SSMG, ce n'est certainement pas par hasard que lui échoit l'honneur de représenter la Suisse au « Congrès international d'éducation physique » à Bruxelles en 1935.

Par la suite, il s'installe en Belgique où il est membre de la Fédération royale belge de gymnastique, puis vice-président de la Fête internationale de gymnastique à Bruxelles en 1935.

En 1939, il rentre au pays lors de la mobilisation.

Aucun domaine de la gymnastique ne l'a laissé indifférent : il fonde la « Revue du gymnaste jurassien » dont il assume la rédaction, organise des conférences de propagande, préside la commission des pupilles, dirige les cours de perfectionnement du corps enseignant de la Suisse romande, siège à la commission des examens de diplômes des institutrices et instituteurs du Jura.

Il est difficile d'énumérer toutes les étapes d'une vie aussi active que fut celle du défunt. Ceux qui ont eu l'honneur de connaître M. R. Liengme garderont encore longtemps le souvenir de ses nombreuses qualités et de son total dévouement à la cause de la gymnastique.

Dans nos écoles normales

Admissions aux Ecoles normales du Jura et de Bienne

En date des 29, 30 janvier, 9, 16 et 19 février 1970, se sont déroulés les examens d'admission des trois Ecoles normales de Porrentruy, Delémont et Bienne.

Les épreuves écrites étaient identiques dans les trois établissements et ont eu lieu simultanément.

Voici les noms, par établissement et dans l'ordre alphabétique, des élèves admis à suivre les cours des Ecoles normales jurassiennes dès le printemps 1970.

Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy

Admissions 1970

Liste des élèves admis

AEGERTER André, Les Pontins
AMMANN Michel, Delémont
AUBRY Maurice, Bassecourt
BARBEY Elie, Porrentruy
BEUCHAT Georges-Alain, Porrentruy
BROZY Daniel, Pleigne
CARNAL Edy, Moutier
CERF Jacques, Delémont
CLIVAZ Rémy, Moutier
CONZ Jean-Marie, Porrentruy
GEISER Marc-Daniel, Sonceboz
GIGANDET Jacques, Bressaucourt
JOLIDON Jean-Marie, Moutier
JUNOD Roland, Villeret
MONNERAT Philippe, Moutier
MONTAVON Edmond, Porrentruy

Ecole normale Delémont

Examens d'admission 1970

Liste des élèves admises

AMSTUTZ Catherine, Le Cerneux-Veusil
 BERGER Roselyne, Tramelan
 BOURQUARD Kathia, Delémont
 BROQUET Marie-Danielle, Delémont
 CAMPAGNOLA Marie-Claire, Le Cerneux-Veusil
 CARNAZZI Geneviève, Moutier
 CARRERA Lydia, Malleray
 CATTÉ Marie-Thérèse, Montenol
 CHAPUIS Dominique, Porrentruy
 CHRISTE Josiane, Delémont
 CLÉMENCE Jacqueline, Bévillard
 COTTENAT Fabienne, Courroux
 CRAMATTE Josiane, Vendlincourt
 CUTTAT Marlyse, Porrentruy
 DESSARZIN Geneviève, Delémont
 DOBLER Anne, Delémont
 ERARD Francine, Eschert
 ETIQUE Jacqueline, Bure
 FLÜCKIGER Madeleine, Porrentruy
 GIRARDIN Fabienne, Bassecourt
 GRÜNENWALD Christiane, Perrefitte
 GUÉDAT Janine, Tramelan
 GUERDAT Fabienne, Bassecourt
 HUMAIR Marlène, Lajoux
 KALTENRIEDER Anne-Lise, Villeret
 MAMIE Marie, Courgenay
 MARCHAND Claudine, Bassecourt
 MÜLLER Béatrice, Boncourt
 NUSSBAUMER Lucienne, Court
 QUELOZ Marianne, Saint-Brais
 RUCH Huguette, Delémont
 SIMONIN Marie-Françoise, Charmoille
 THIÉVENT Marie-Claire, Beurnevésin
 WAHLI Catherine, Bévillard
 WIDMER Marisa, Delémont

Deux candidates, malades pendant la période des examens, se présenteront ultérieurement.

Ecole normale de Bienne

Admissions 1970

Liste des élèves admis à l'Ecole normale de Bienne

ANDEREGG Michèle, Nidau
 BASSIN Danie, Bienne
 BIGLER Marianne, Sonceboz
 BOILLAT Maryvonne, Bienne
 BOTTERON Anne-Lise, Nods
 COEUEVEZ Catherine, Reconvilier
 GLAUSER Micheline, Bienne
 GOBAT Christiane, La Neuveville
 GREMAUD Marie-Claire, Berne
 HALDIMANN Suzanne, Orvin
 HÄNI Dominique, La Neuveville
 HÄRING Claude-André, Tavannes
 HIRSCHI Claude, Bienne
 JEANNERET Thierry, Bienne
 MATTHEY Marie-Louise, Bienne
 MAURER Francine, Bienne
 MAURER Monique, Orvin
 MÖCKLI Nicole, Berne
 MOESCHLER Paulette, Tavannes
 MÜLLER Hélène, Bienne
 MUSTER Chantal, Bienne

PERRIN Sylvia, Tramelan
 ROSSEL Christiane, Saint-Imier
 RUEDI Denise, Péry
 SCHENKER Claire, Bienne
 STALDER Marie-Claude, Malleray
 STUCKI Jean-Rodolphe, Moutier

Bienne, le 21 février 1970.

Le directeur : L.-M. Suter.

Distribution : DIP, CEN, CE.

Nous félicitons tous ces futurs pédagogues jurassiens.

L'Ecole Pestalozzi d'Echichens

met au concours un

POSTE

de maître de classe de développement ou d'instituteur primaire

Entrée en fonctions : 13 avril (ou date à convenir).

Les candidats sont priés de prendre un premier contact avec M. Jean-Jacques Karlen, directeur adjoint, 1111 Echichens.

Un but d'excursion ?

Le chalet de vacances à Travers (NE).

(pour 60 personnes)

Situé au pied du Creux-du-Van très connu pour sa réserve d'animaux.

Vos élèves vous seront reconnaissants de votre bon choix.

Libre encore en avril, mai et juin.

Renseignements et locations à :

**M. Robert Schlegel, case postale 159,
3007 Berne.**

INSTITUT D'ÉTUDES SOCIALES - GENÈVE

Professions enseignées par écoles spécialisées :

**ASSISTANT(E) SOCIAL(E)
 ANIMATEUR - ANIMATRICE
 ÉDUCATEUR - ÉDUCATRICE
 BIBLIOTHÉCAIRE
 LABORANTINE MÉDICALE
 ASSISTANTE DE MÉDECIN**

Programmes et renseignements :

28, rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4
 Tél. (022) 25 02 53

fribourg

Tout article ou communiqué doit être envoyé au correspondant fribourgeois : M. François Raemy,
1678 Prez-vers-Siviriez

Société fribourgeoise de perfectionnement pédagogique Cours 1970

Au corps enseignant des écoles primaires
et secondaires du canton de Fribourg

Chères collègues,
Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous adresser le programme de notre session 1970 et de vous signaler, dans cette même brochure, les cours organisés par d'autres groupements préoccupés eux aussi par la formation continue du corps enseignant.

En organisant notre session, nous avons essayé de répondre à des impératifs du moment et de proposer des cours en fonction de certaines orientations nouvelles de l'enseignement ou des programmes.

C'est ainsi que le cours « Mathématique moderne » sera donné sous une forme identique à celle de l'année passée. Nous pensons ainsi proposer, vraisemblablement pour la dernière fois, une information de base et répondre en même temps aux échos toujours plus précis concernant une modernisation effective de l'enseignement des mathématiques (le programme de la CIRCE doit entrer en vigueur dès l'automne 1972).

Avec l'introduction prochaine de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire et en fonction du choix définitif d'une méthode pour les écoles secondaires, des cours dans cette branche s'imposent, comme s'imposent aussi des cours de travaux manuels correspondant au nouveau programme proposé aux différents degrés de l'école primaire. Pour cette année, notre société prend ainsi, à son compte, des activités que les CEMEA fribourgeois ont développées depuis une dizaine d'années et qu'ils seront amenés à poursuivre dans l'avenir.

Pour compléter cet éventail, nous proposons aux maîtres secondaires un cours sur l'enseignement du français, aux maîtres de classes d'orientation, une confrontation avec les problèmes de l'électricité et à tous ceux que les branches d'expression artistique intéressent, un cours de modelage.

La mise en veilleuse d'autres activités (dessin, école active, moyens audio-visuels) ne signifie pas qu'elles sont abandonnées. Il est simplement illusoire et impossible de vouloir tout faire dans une session de quinze jours.

Nous vous invitons à suivre nos cours qui auront pour cadre les locaux de l'Ecole secondaire des garçons, Derrière-les-Remparts, à Fribourg. Vous faciliterez grandement notre tâche en tenant compte des directives suivantes.

1. Inscription

L'inscription sera adressée au président de la société au moyen de la carte ci-jointe, **jusqu'au 31 mars 1970.**

2. Avis d'admission

Durant la deuxième quinzaine de mai, une confirmation écrite sera adressée à chacun, accompagnée d'instructions pour l'ouverture des cours et le matériel nécessaire. A la même date, l'avis éventuel d'annulation d'un cours qui aurait recueilli un nombre insuffisant d'inscriptions sera également envoyé aux personnes intéressées.

3. Horaire

L'horaire de travail est le suivant : 8 h. à 11 h. 45 ; 13 h. 45 à 16 h. 30. Clôture des cours, le samedi à 11 heures.

4. Taxes d'inscription

L'inscription est gratuite pour les membres de la Société fribourgeoise de perfectionnement pédagogique. Les autres personnes versent, au moyen du bulletin de versement ci-joint, un montant de Fr. 4.— quels que soient le ou les cours qu'elles se proposent de suivre.

C'est au demeurant pour ceux qui auraient oublié de le faire une nouvelle occasion d'adhérer à la société ; la cotisation annuelle est de Fr. 5.—. En effectuant ce versement, on se libère évidemment de l'obligation de payer une taxe d'inscription.

5. Finance de cours

La direction de l'instruction publique prend à sa charge la finance de cours des maîtres et maîtresses des écoles officielles du canton. Les autres participants acquitteront le montant indiqué au moyen du bulletin de versement ci-joint.

6. Pension et logement

Le choix de la chambre et de la pension est laissé au soin des participants. Toutefois, ceux qui souhaitent louer une chambre à Fribourg pour la durée du cours signalent leurs désirs par écrit à M. Raphaël Bugnon, Vignettaz 73, 1700 Fribourg, jusqu'au 31 mars également.

7. Attestation

Une attestation sera remise à chaque participant ayant suivi le cours entier. Elle servira aux candidats du CAP à prouver leur participation à un cours de perfectionnement.

En espérant vous accueillir nombreux en juillet prochain, nous vous adressons, chers collègues, nos salutations les meilleures.

La secrétaire :
Rita Berger
Le président :
Michel Ducrest

Programme des cours

Cours 1, 20-25 juillet

Mathématique moderne

Chef de cours : M. André Calame, professeur, La Savorée,
2024 Sauges.

Cours 2, 20-25 juillet

L'enseignement du français à l'école secondaire

Chef de cours : M. Michel Bavaud, directeur, route du
Jura 17, 1700 Fribourg.

Cours 3, 27 juillet - 1^{er} août

L'enseignement de l'allemand à l'école secondaire

Chef de cours : M. Michel Ruettimann, directeur de l'Ecole
secondaire du Val-de-Ruz, 2056 Dombresson.
La méthode W.s.d. (wir sprechen deutsch).

Cours 4, 27 juillet - 1^{er} août

L'enseignement de l'allemand en 5^e et 6^e primaire ainsi que dans les classes d'orientation

Chef de cours : M. Alain Thiebaud, professeur, rue Martenet 22, 2000 Neuchâtel.

Cours 5, 27 juillet - 1^{er} août

Activités manuelles éducatives en 1^{re} et en 2^e année

Chef de cours : Mlle Marie-Rose Raemy, 1751 Lentigny.

Cours 6, 20 - 25 juillet**Activités manuelles éducatives au degré moyen**

Chef de cours : M^{lle} Elisabeth Cottet, 1616 Vuarat.

Cours 7, 20 - 25 juillet**Activités manuelles éducatives au degré supérieur**

Chef de cours : M. Samuald Sapin, 1616 Attalens.

Cours 8, 20 - 25 juillet**Modelage et peinture sur céramique**

Chef de cours : M. Anton Bertschy, 3186 Düdingen.

Cours 9, 20 - 25 juillet**Cours de pratique de l'électricité**

« De la pile au transistor »

Chef de cours : M. Georges Schneuwely, 1627 Vuadens.

La brochure contenant un bref aperçu sur chacun de ces cours ainsi que tout renseignement peuvent être obtenus auprès de

Michel Ducrest, professeur
avenue du Moléson 10
1700 Fribourg
Tél. (037) 2 48 97

Orientation professionnelle des jeunes gens des districts de la Glâne et de la Veveyse nés en 1950

Le canton de Fribourg se préoccupe de plus en plus de l'orientation scolaire et professionnelle de sa jeunesse. Dans cet ordre d'idée, une enquête systématique a été faite auprès de tous les jeunes gens nés en 1950 donc ayant 20 ans cette année, pour déterminer, d'une part, leur formation scolaire et, d'autre part, leur orientation professionnelle.

Si le canton de Fribourg perd peu à peu son caractère traditionnel de canton essentiellement agricole, la statistique ci-dessous démontre néanmoins que l'agriculture attire encore un très fort contingent de notre jeunesse rurale. Nous ne pouvons que nous en réjouir car cette vocation agricole d'une partie de notre jeunesse est certainement un facteur d'équilibre pour notre canton.

Cette statistique touche tous les jeunes gens libérés de la scolarité obligatoire en 1966 et qui, ayant 20 ans cette année, entrent à l'école de recrues.

Formation des jeunes Glânois

Ecole primaire + c. postsecondaires	20
Ecole secondaire (ou régionale) + c. postsecondaires	18
Ecole primaire + c. professionnels	13
Ecole secondaire (ou régionale) + c. professionnels	49
Ecole secondaire + étude de type long	15
Total des jeunes gens	115

Orientation professionnelle des jeunes Glânois

Agriculture	29	soit le 25,2 %
Alimentation	10	soit le 8,7 %
Bois - Bâtiment	12	soit le 10,4 %
Automobile	22	soit le 19,1 %
Electricité	6	soit le 5,1 %
Dessin	3	soit le 2,6 %
Commerce, banque	12	soit le 10,4 %
Etudes	15	soit le 13,1 %
Divers	6	soit le 5,4 %

Formation des jeunes Veveysans

Ecole primaire + c. postsecondaires	7
Ecole secondaire (ou régionale) + c. postsecondaires	5
Ecole primaire + c. professionnels	6
Ecole secondaire (ou régionale) + c. professionnels	41
Ecole secondaire + études de type long	5
Total des jeunes gens	64

Orientation des jeunes Veveysans

Agriculture	14	soit le 21,9 %
Alimentation	6	soit le 9,4 %
Bois, bâtiment	15	soit le 23,4 %
Automobile	18	soit le 12,5 %
Electricité	2	soit le 3,2 %
Dessin	3	soit le 4,6 %
Commerce, banque	7	soit le 10,9 %
Etudes	5	soit le 7,8 %
Divers	4	soit le 6,3 %

Armand Maillard, inspecteur des écoles.

divers

Société suisse des maîtres de gymnastique Commission technique Publication de cours : été 1970

La SSMG organise, sous les auspices du DMF, les cours d'éducation physique scolaires suivants :

COURS NORMAUX

No 14, **gymnastique de maintien** (cours en allemand), 1^{er} au 6 juin 1970, Zurich. Les possibilités d'influencer le maintien par la gymnastique.

No 15, **gymnastique de maintien** (cours en français), 13 au 18 juillet, Prilly (VD). Les possibilités d'influencer le maintien par la gymnastique.

No 17, **gymnastique au premier degré**, 13 au 18 juillet, Yvonand (VD).

No 18, **rondes et danses**, 3 au 8 août, Zoug.

No 19, **natation et jeu** (volleyball et basketball), 13 au 18 juillet, Genève.

No 21, **cours préparatoire au brevet d'instructeur de natation**, 3 au 8 août, Bienne.

No 22, **direction de camps et d'excursions en montagne**, 27 juillet au 1^{er} août, Arolla (VS).

Remarques

Ces cours sont réservés aux membres du corps enseignant des écoles officiellement reconnues. Si le nombre de places disponibles est suffisant, les candidats au diplôme fédéral d'éducation physique, au brevet de maître secondaire, les maîtresses ménagères et de travaux à l'aiguille peuvent être admis aux cours, pour autant qu'ils enseignent la gymnastique à l'école.

Indemnités

Une subvention couvrant une partie des frais de pension, ainsi que le remboursement des frais de transport, trajet le plus direct du domicile au lieu du cours, seront alloués.

Inscriptions

Les maîtres désirant s'inscrire à un des cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique, puis retourner cette formule, dûment remplie, à M. Kurt Rüdüsühli, Seli-bühlweg 19, 3632 Allmendingen / Thoune; dernier délai pour le cours N° 14: 12 mai, pour les autres cours: **1^{er} juin 1970**. Les inscriptions tardives ou incomplètes ne seront pas prises en considération.

COURS CENTRAL

N° 8, **volleyball et basketball**, 8 au 11 juillet 1970, Soleure.

Ce cours est destiné aux responsables des sociétés de gymnastique d'instituteurs, aux directeurs des cours cantonaux et à ceux de la SSMG.

Les personnes désirant prendre part à ce cours s'adressent à leur Département cantonal de l'instruction publique **jusqu'au 1^{er} juin 1970**. Les inscriptions nous seront transmises par cette instance.

Le président de la commission technique :
K. Blattmann.

Liste des présidents des associations cantonales

- GE Paul Gilliéron, inspecteur de gymnastique
Rue des Charmilles, 1200 **Genève**
- FR Jean-Claude Chofflon, maître de gymnastique
Rue Reichlen, 1700 **Fribourg**
- NE Albert Müller, maître de gymnastique
Rue Gabriel-Lory 8, 2003 **Neuchâtel**
- VS Samuel Delaloye, maître de gymnastique
Chili, 1870 **Monthey**
- TI Marco Bagutti, inspecteur de gymnastique
Via San Gottardo, 6900 **Massagno**
- VD Pierre-André Bichsel, maître de gymnastique
Entre-Bois 55, 1000 **Lausanne**
- BE Président de la section jurassienne
et dépositaire des formules d'inscription
Jean Petignat, maître de gymnastique
2905 **Courtedoux**

Le numéro spécial de l'« Education physique », revue de la SSMG, **L'Initiation au Patinage** est en vente aux conditions suivantes: 1 à 9 exemplaires, Fr. 1.50 pièce; 10 à 49 exemplaires, Fr. 1.20 pièce; 50 exemplaires et plus, Fr. 1.— pièce.

Ce numéro est rédigé entièrement en français.

* * *

Le nouveau manuel d'éducation physique pour jeunes filles peut encore être obtenu pour le prix de Fr. 9.— (plus frais).

* * *

Commandes: Raymond Bron, maître de gymnastique, Vallombreuse 101, 1008 Prilly.

GAVES - Genève (Guile audio-visuelle des enseignants suisses)

La section de Genève s'est réunie le 2 mars 1970 et a examiné les travaux de nos collègues Raymond Dorsaz et Michel Muller. Du premier, une « Contribution à un atelier de musique », nous retenons principalement les capacités créatives de l'enfant; du second, l'histoire d'un petit renne, nous avons le souvenir d'un charmant spectacle audio-visuel. Nous reviendrons plus en détail sur ces créations, dans une prochaine partie pédagogique.

La prochaine réunion de la GAVES-Genève aura lieu au Centre audio-visuel, chemin Moïse-Duboule, 1211 Petit-Saconnex, le 13 avril 1970, à 20 heures.

GAVES - Lavaux

La section **Lavaux** est fondée. Elle sera animée par notre collègue Martine Neyroud, 46, rue des Alpes, 1814 La Tour-de-Peilz. On peut s'adresser à elle pour tous renseignements.

Que tous les collègues de la région qui s'intéressent aux questions audio-visuelles, rallient ce nouveau centre.

GAVES - Morges

Un travail de calcul oral (livret de division avec accélération), réalisé par Michel Deppierraz et un groupe de l'AMI (Association morgienne des instituteurs), enregistré aux studios du CAV a été remis à la multcopie. Il sera incessamment disponible avec sa documentation sous le numéro MEC 70-6 et peut être réservé au CAV, 10, ch. Moïse-Duboule, 1211 Genève 19.

GAVES - Neuchâtel

Les animateurs ont rencontré le comité du Groupe neuchâtelois du magnétophone, et au cours d'une excellente soirée présidée par M. Adolphe Kasper ont examiné les possibilités de collaboration qui s'avèrent intéressantes. Les contacts seront maintenus pour pouvoir diffuser dans toute la Suisse romande les travaux du groupe neuchâtelois chaque fois qu'il le désirera.

GAVES - Centrale

Nous avons le grand plaisir d'annoncer que M. Jean Borrel, professeur à Neuchâtel et pionnier de la promotion des moyens audio-visuels, a accepté la présidence d'honneur de la GAVES.

Il y aura lieu de revenir plus longuement sur cet événement.

E. E.

Echange

Le directeur du Séminaire de Kreuzlingen (Thurgovie), cherche pour sa fille de 15 ans échange du 30 mars au 20 avril.

Offres à André Pulfer, 1802 Corseaux.

Pour vos imprimés  une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

Le Département de l'instruction publique du canton de Genève

annonce l'ouverture d'inscriptions pour les fonctions de

maîtres dans l'enseignement secondaire et professionnel

(Cycle d'orientation, enseignement gymnasial (lycée) technique, commercial et professionnel).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 1970 pour les disciplines suivantes : français, mathématique, allemand, latin, histoire, sciences, branches techniques.

Les candidats doivent être munis d'un titre universitaire complet et avoir une parfaite connaissance du français. On tiendra compte d'une expérience ou d'une formation pédagogique antérieure. Ceux qui seront retenus seront engagés pour une année d'essai, à partir d'une date à convenir.

Les dispositions légales en vigueur permettent de proposer aux candidats confédérés et étrangers d'intéressantes conditions d'emploi.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre détaillée à la **direction de l'enseignement secondaire, 14, route des Acacias, 1211 Genève 24**, qui leur fournira les renseignements complémentaires.

A MM. les instituteurs de Fribourg et Valais

Le **Service de publicité** de l'«Educateur»

cherche quelques personnes désirant se créer un gain accessoire en faisant de

l'acquisition d'annonces

Travail indépendant, bien rétribué. Matériel de propagande à disposition.

Pour renseignements et conditions, prière de s'adresser à l'**Imprimerie Corbaz S.A.**
(département publicité), 22, av. des Planches, 1820 Montreux. Tél. (021) 62 47 62.